

**Structure du BSc en biologie et ethnologie / *BSc in Biology and Ethnology* (180 ECTS)**

Bachelor en biologie et ethnologie	ECTS	Status
<b>1<sup>ère</sup> année</b>		
Introduction en sciences I	18	Obligatoire
Introduction en sciences II	12	Obligatoire
Introduction à l'ethnologie	21	Obligatoire
Introduction en sciences sociales	9	Obligatoire
	<b>60</b>	
<b>2<sup>ème</sup> année</b>		
Ecologie	6	Obligatoire
Botanique pharmaceutique et macro-écologie	12	Obligatoire
Environnement et société I	12	Obligatoire
Environnement et société II	15	Obligatoire
Cours à option	15	À choix
	<b>60</b>	
<b>3<sup>ème</sup> année</b>		
Sols et écosystèmes	6	Obligatoire
Méthodologie	6	Obligatoire
Politiques du territoire et de l'environnement	12	Obligatoire
Méthodes et terrain	21	Obligatoire
Cours à option	15	À choix
	<b>60</b>	
<b>Total BSc en biologie et ethnologie</b>	<b>180</b>	

## 1<sup>ère</sup> année

Modules / enseignements	Périodes hebdo.	Semestre	ECTS par module/ enseignement	Enseignant-e-s responsables	Intervenant-e-s	Mode d'évaluation
<b>Module Introduction en sciences 1</b>			<b>18 ECTS</b>			
Des molécules aux cellules	4	A	6	Prof. J. Vermeer	Prof. F. Kessler et Dr F. Longoni	Ecrit, 2 heures
Génétique	2	A	3	Prof. G. Roeder		Ecrit, 1 heure
Chimie générale I + Exercices	2 + 1	A	3	Prof. B. Therrien		Ecrit, 2 heures
Chimie organique I + Exercices	2 + 1	A	3	Prof. R. Deschenaux		Ecrit, 2 heures
Mathématiques générales + Exercices	2	A	3	Prof. M. Zuber		Ecrit, 1 heure
<b>Module Introduction en sciences 2</b>			<b>12 ECTS</b>			
Physiologie générale	3	P	3	Dr A. Prévot		Ecrit, 2 heures
Diversité de la vie	2	P	3	Prof. R. Bshary	Dr F. Palmieri (prof. P. Junier)	Ecrit, 2 heures
Chimie générale II	2	P	3	Prof. B. Therrien		Ecrit, 1 heure
TP Chimie générale II	2	P	3	Prof. B. Therrien	Assist.	CC (noté)
<b>Module Introduction à l'ethnologie</b>			<b>21 ECTS</b>			
Introduction à l'ethnologie I	2	A	6	Prof. E. Hertz		Ecrit, 4 heures
Introduction à l'ethnologie II	2	P	6	Prof. M. Fresia		Ecrit, 4 heures
Proséminaire: introduction aux textes fondamentaux	2	P	3	Equipe IE	Assist.	CC (non noté)
Dossier de 1 <sup>ère</sup> année	bloc	A et P	6	Prof. E. Hertz	Equipe IE	CC (noté)
<b>Module Introduction en sciences sociales</b>			<b>9 ECTS</b>			
Introduction à la sociologie	2	A	3	Prof. P. Balsiger		Ecrit, 2 heures
Anthropologie thématique : Travaux pratiques - la méthode ethnographique (SELIN)	2	P	6	Prof. E. Hertz et prof. A. Aebi	Assist.	CC (noté)
<b>Total ECTS 1<sup>ère</sup> année</b>			<b>60 ECTS</b>			

**Dispositions transitoires:** Les étudiant-e-s ayant débuté leur formation en 2020-21 resteront soumis-es à l'ancien plan d'études pour leur première année. Dès la deuxième année, elles et ils seront soumis-es aux nouvelles dispositions prévues par ce nouveau plan d'études.

Pour les étudiant-e-s ayant débuté leur première année en 2020-21 et n'ayant pas réalisé l'intégralité de son contenu, une analyse sera menée par le Décanat de la FS en début de l'année académique 2021-22 pour définir les éventuelles dispositions transitoires.

# Bachelor of Science en biologie et ethnologie

(en vigueur depuis l'année académique 2021-2022)

## 2<sup>ème</sup> année

Modules / enseignements	Périodes hebdo.	Semestre	ECTS par module/ enseignement	Enseignant-e-s responsables	Intervenant-e-s	Mode d'évaluation
<b>Module Ecologie</b>			<b>6 ECTS</b>			
Bases d'écologie	2	A	3	Prof. S. Rasmann		Ecrit, 1 heure
Ecologie des populations	2	A	3	Prof. B. Benrey		Ecrit, 1 heure
<b>Module Botanique pharmaceutique et macro-écologie</b>			<b>12 ECTS</b>			
Botanique systématique et pharmaceutique I et II	2	A et P	6	Dr J. Kissling		Ecrit, 2 heures
TP Botanique pharmaceutique	2	P	3	Dr J. Kissling	Assist.	CC (non noté)
Biogéographie et macro-écologie	2	P	3	Prof. E. Mitchell	Dr M. Mulot	Ecrit, 1 heure
<b>Module Environnement et société(s) 1</b>			<b>12 ECTS</b>			
Regard interdisciplinaire sur l'agroécologie + EXC	2	A	3	Prof. A. Aebi		CC (noté)
Etude sociale des sciences + EXC	3	A	3	Prof. J. Forney		CC (noté)
Introduction à la science politique	2	A	3	Prof. Y. Sintomer		Ecrit, 2 heures
Introduction à la statistique + Exercices	2	A	3	Prof. M. Zuber		Ecrit, 1 heure
<b>Module Environnement et société(s) 2</b>			<b>15 ECTS</b>			
Interactions êtres humains-environnements	2	P	3	Prof. W. Mueller et Dr E. Havlicek		Ecrit, 1 heure
Introduction à la cartographie des controverses	2	P	3	Prof. A. Aebi		CC (noté)
Energy resources of the Earth	2	P	3	Prof. S. Miller		Ecrit, 1 heure
Notion de culture et d'ethnicité	2	P	6	Prof. J. Dahinden	Assist.	Oral, 15 minutes
<b>Cours à choix en sciences ou en lettres et sciences humaines<sup>1)</sup></b>			<b>15 ECTS</b>			
A choix selon la liste de cours proposés (dont au moins 6 ECTS issus du plan du pilier en ethnologie)		A et/ou P	selon choix	selon choix		selon choix
<b>Total ECTS 2<sup>ème</sup> année</b>			<b>60 ECTS</b>			

**Dispositions transitoires:** Les étudiant-e-s ayant débuté leur 2<sup>ème</sup> année en 2020-21 resteront soumis-es à l'ancien plan d'études pour leur deuxième année. Dès la troisième année, elles et ils seront soumis-es aux nouvelles dispositions prévues par ce nouveau plan d'études.  
Pour les étudiant-e-s ayant débuté leur deuxième année en 2020-21 et n'ayant pas réalisé l'intégralité de son contenu, une analyse sera menée par le Décanat de la FS en début de l'année académique 2021-22 pour définir les éventuelles dispositions transitoires.

**3<sup>ème</sup> année**

Modules / enseignements	Périodes hebdo.	Semestre	ECTS par module/ enseignement	Enseignant-e-s responsables	Intervenant-e-s	Mode d'évaluation
<b>Module Soils et écosystèmes</b>			<b>6 ECTS</b>			
Bases de pédologie	2	A	3	Prof. C. Le Bayon		Ecrit, 1 heure
Ecologie chimique	2	A	3	Prof. T. Turlings	Prof. G. Roeder	Ecrit, 1 heure
<b>Module Méthodologie</b>			<b>6 ECTS</b>			
Analyses multivariées + Exercices	2	P	3	Dr R. Slobodeanu		CC (noté)
Experimental design	2	P	3	Prof. S. Rasmann		CC (noté)
<b>Module Politique du territoire et de l'environnement</b>			<b>12 ECTS</b>			
Géographie politique	4	A	6	Prof. F. Klauser		Ecrit, 2 heures
Changement climatique	2	A	3	Prof. M. Rebetez	Assist.	Ecrit, 1 heure
Aménagement du territoire	2	P	3	Prof. J. Ruegg		Oral, 15 minutes
<b>Module Méthodes et terrains</b>			<b>21 ECTS</b>			
Apprentissage par problèmes (APP) (un à choix selon plan d'études du BSc en biologie)	bloc	P	9	Selon choix		CC (noté)
Socio-anthropologie des problèmes environnementaux	bloc	A et P	3	Prof. A. Aebi		CC (noté)
Terrain : outils biologiques et problèmes environnementaux	bloc	P	3	Prof. A. Aebi		CC (non noté)
Travaux pratiques: Dossier de recherche (mémoire de bachelor)	bloc	P	6	Prof. A. Aebi		CC (noté)
<b>Cours à choix en sciences ou lettres et sciences humaines (3<sup>ème</sup> année)<sup>1)</sup></b>			<b>15 ECTS</b>			
A choix selon la liste de cours proposés. Possibilité de suivre des TP ou EXC offerts dans le cadre du Bachelor en biologie <sup>2)</sup>		A et/ou P	selon choix	selon choix		selon choix
Projet optionnel en Systèmes naturels ou Agroécologie <sup>3)</sup>	75h	A ou P	3	Prof. A. Aebi	Prof. P. Renard	CC (non noté)
Changements climatiques et sociétés (FLSH)	2	P	3	Profs M. Rebetez et B. Lanz		CC (noté)

**Total ECTS 3<sup>ème</sup> année** **60 ECTS**

**TOTAL ECTS Bachelor of Science en biologie et ethnologie** **180 ECTS**

**Dispositions transitoires:** Pour les étudiant-e-s ayant débuté leur 3<sup>ème</sup> année avant 2021-22 et n'ayant pas réalisé l'intégralité de son contenu, une analyse sera menée par le Décanat de la FS en début de l'année académique 2021-22 pour définir les éventuelles dispositions transitoires.

## Notes et abréviations

- 1) Conformément aux directives existantes, les enseignements isolés seront validés par une note minimale de 4.0.
- 2) Si plusieurs cours du plan d'études de biologie sont examinés par une seule évaluation, ils ne pourront pas être choisis séparément. Choisir les TP dont la matière principale a été suivie soit dans le programme obligatoire, soit dans les modules de cours à option (voir les prérequis dans le descriptif des cours).
- 3) Avec soumission du projet à la commission interdisciplinaire de suivi du BSc de biologie et ethnologie.

### a) Enseignements requis pour un accès direct au Master en biologie UniNE

Les étudiant-e-s en biologie-ethnologie ont généralement un accès au M Sc en biologie sans conditions.

Toutefois, nous conseillons fortement les étudiant-e-s en biologie-ethnologie à suivre en priorité les cours du BSc en biologie dans les blocs de cours à choix.

### b) Enseignements requis pour une admission directe au Master en biogéosciences UniNE

Cours à choix (2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année), si non encore validés dans la formation:

- ⇒ Enseignements en géologie: "Introduction aux géosciences: le système Terre" **et** "Géosciences et durabilité: vie, eau, énergie, climat"
- ⇒ Bactériologie et mycologie
- ⇒ Analyses multivariées + Exercices
- ⇒ Physique générale I + Exercices
- ⇒ Protistes

### c) Enseignements requis pour une admission directe au Master en sciences sociales UniNE

Aucune exigence supplémentaire.

## Renseignements

Responsable du cursus: Prof. **Alexandre Aebi**, alexandre.aebi@unine.ch

## Examens et Règlement

L'inscription à l'enseignement dans IS-Academia est obligatoire pour pouvoir s'inscrire aux examens de l'enseignement en question.

**Pour toute précision réglementaire, consultez le site de la FS, [www.unine.ch/sciences](http://www.unine.ch/sciences) (le règlement d'études et d'examens ainsi que les directives existantes) ou le secrétariat de la Faculté.**

## Modalités d'évaluation des enseignements en FS en cas de session d'examens en ligne

En cas de session d'examens en ligne prévue par le Rectorat, la modalité d'évaluation stipulée par ce plan d'études pour chaque évaluation sera maintenue. L'éventuelle modalité en ligne sera donc prévue comme suit en FS :

Si la modalité standard est un examen **écrit** en session (1h, 2h ou 3h), la modalité en ligne sera représentée par un examen écrit en ligne de la même durée. Lorsque deux enseignements sont évalués de manière groupée, ils seront évalués de manière séparée en ligne. La durée de chaque évaluation sera calculée en fonction des crédits ECTS octroyés par chaque enseignement. Lorsqu'un examen groupé est scindé pour la réalisation en ligne, un seul résultat sera notifié conformément à l'évaluation stipulée par le plan d'études.

Si la modalité standard est un examen **oral** (15, 20 ou 30 minutes), la modalité en ligne sera représentée par un examen oral en ligne de la même durée.

Si la modalité d'évaluation standard est un **contrôle continu** (noté ou non noté), la même modalité sera réalisée en cas d'une évaluation en ligne. Si nécessaire, la modalité sera adaptée à la situation en fonction des particularités décrites par les responsables dans le descriptif du cours en début du semestre concerné par l'enseignement.

Les évaluations dépendant d'autres facultés/universités restent soumises aux conditions et aux modalités prévues par ces instances et ne dépendent donc pas des modalités susmentionnées en FS.